

Rôle de l'Union dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement OMD

2004/2252(INI) - 29/10/2004 - Document annexé à la procédure

En septembre 2000 à l'occasion du Sommet du Millénaire, les dirigeants de 189 nations ont fixé un ensemble une série d'objectifs mesurables et assortis de délais pour réduire considérablement l'extrême pauvreté dans toutes ses dimensions clés. Placés au centre du programme d'action mondial, on les appelle les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :

- Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim ;
- Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous ;
- Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile ;
- Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle ;
- Objectif 6 : Combattre le SIDA, le paludisme et autres maladies ;
- Objectif 7 : Assurer un environnement durable ;
- Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

En avril 2004, le Conseil a invité la Commission à travailler activement à une contribution globale de l'Union européenne en vue de la réunion à haut niveau qui sera organisée par les Nations unies en septembre 2005 pour dresser le bilan des objectifs de développement définis dans la déclaration du millénaire. Lors de sa session de novembre 2005 le Conseil a réaffirmé le désir de l'Union européenne de fournir un leadership politique à cet égard.

Dans ce contexte, la Commission présente un rapport qui met en exergue la manière dont la Communauté contribue aux progrès à cet égard et recense les types d'actions envisagées pour favoriser la mise en oeuvre des objectifs du millénaire.

Au cours des mois à venir, la Commission européenne préparera, en concertation étroite avec les États membres, des propositions pour une contribution de l'UE au bilan des OMD qui sera entrepris par les Nations Unies. Le futur rapport de synthèse de l'Union européenne qui sera présenté début 2005 répondra à la question de savoir comment financer les OMD et comment utiliser les fonds plus efficacement afin d'en améliorer l'impact. Il examinera également la possibilité de lancer de nouvelles actions dans d'autres domaines tels que la cohérence des politiques, le commerce et la viabilité de dette. Enfin, l'UE profitera de l'événement des Nations-Unies en septembre 2005 pour lancer une nouvelle initiative importante sur l'Afrique.